

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 7345

présenté par
M. Causse

à l'amendement n° 4733 de Mme Valérie Petit

ARTICLE 49

Amendement 4733
Au dernier alinéa, substituer aux mots :
« d'une étude de densification des zones déjà urbanisées »
Les mots :
« de l'étude de densification des zones déjà urbanisées réalisée lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement précise que l'étude de densification incorporée par l'amendement 4733 au mécanisme d'urbanisation conditionnelle du PLU n'est pas une étude qui doit être renouvelée à chaque nouvelle ouverture à l'urbanisation. Il s'agit de l'étude réalisée lors de l'élaboration du document d'urbanisme.